

12^{ème} challenge de la ville de Candé

Samedi 28 juillet 2018

Jet du but à 9h

Limité à 96 équipes en triplète séniors (1+1+1 autorisé) par poules A et B

Indemnités : Participation + 25% + 680 € de primes + challenge

1^{er} prix du A : 300 €

2^{ème} prix du A : 240€

1^{er} prix du B : 210 €

2^{ème} prix du B : 170€

inscription:18 e par équipe pour le A et B ainsi que le A'et B'

Limité à 32 équipes en doublette féminines (1+1 autorisé) par poules A et B

Indemnités : Participation + 25 % + 200 € de primes

1^{er} prix du A : 100€

2^{ème} prix du A : 70€

1^{er} prix du B : 60€

2^{ème} prix du B : 50€

Inscription 12 e par équipe pour le A et B ainsi que le A' et B'

Si le nombre de 96 équipes n'était pas obtenu, seul le calcul de la participation + 25% changerait. En aucun cas la prime de 680 euros ne sera modifiée. Idem pour le concours féminin. le règlement se fera par chèque a partir des demi final

Inscription uniquement par courrier avant le 24 juillet 2018 accompagné du règlement à l'ordre de

« S.O.C. pétanque Candé » chez,

Mr Guillemaudic Teddy 31 rue andré bru 49440 candé renseignement:07.85.32.91.51

✂-----✂-----✂-----✂-----✂

Nombre d'équipes triplète séniors..... X 18 euros = €

Nombre d'équipes doublette féminines.....X 12 euros =€

club :

nom du responsable :

N° de tel :

NOM	PRENOM	CLUB	N° LICENCE

FÉMININE :

NOM	PRENOM	CLUB	N° LICENCE